

RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS ÉMISES LORS DES ASSISES DES FAMILLES DU 2 JUIN 2026

LA SANTÉ MENTALE DANS LES FAMILLES : RÉSEAUX PERSONNELS ET SOUTIEN INSTITUTIONNEL

1. Diffuser l'information sur le lien entre santé mentale et facteurs socio-démographiques

Propositions :

- ❖ Informer les professionnel.les et les représentant.es étatiques de l'impact des facteurs socio-démographiques sur la santé mentale (Influence des difficultés à s'insérer sur le marché du travail pour les jeunes sur leur santé mentale et autres vulnérabilités)
- ❖ Informer les professionnel.les des effets de genre sur les symptômes dépressifs (touchent davantage les femmes)
- ❖ Informer les professionnel.les des conceptions différentes de la santé mentale selon les spiritualités des personnes et les origines ethniques

2. Agir sur les conditions socio-démographiques des familles et des jeunes

Propositions :

- ❖ Lutter contre les vulnérabilités sociales des familles
- ❖ Développer des mesures de soutien psychologique en milieu scolaire
- ❖ Développer les moyens à disposition des professionnel.les de la santé mentale et améliorer leurs conditions de travail

3. Insertion socio-professionnelle et santé mentale

Propositions :

- ❖ Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des jeunes élèves
- ❖ Lutter contre le décrochage scolaire et le harcèlement
- ❖ Proposer plus de places de stages aux jeunes
- ❖ Proposer plus de places de premier emploi aux jeunes

4. Valoriser le soutien familial dans les suivis des personnes atteintes dans leur santé mentale

Propositions :

- ❖ Informer les professionnel.les de la santé sur l'importance du soutien familial en cas de troubles anxieux et dépressifs notamment pour l'accès au traitement
- ❖ Donner plus de place aux familles dans les processus de suivi, à travers notamment l'écoute (logique de co-construction)
- ❖ Informer les familles sur les soins existants
- ❖ Reconnaître le rôle des proche-aidants

5. Sensibilisation de différents publics

5.1. Information des proches aidants

Propositions :

- ❖ Améliorer le dialogue entre la psychiatrie adulte et les familles (enfants) dans les cas d'enfants ayant des parents présentant des troubles psychotiques
- ❖ Mieux informer les proches du patient des pratiques institutionnelles

5.2. Information de l'ensemble de la population suisse

Propositions :

- ❖ Mieux informer la population suisse sur les enjeux de santé mentale. Rôle de l'Etat.
- ❖ Mieux informer les familles sur les enjeux de santé mentale en milieu familial (notamment à travers les écoles)

5.3. Information des professionnel-les

Propositions :

- ❖ Sensibiliser les différents acteurs professionnels au besoin d'information sur les pratiques des uns et des autres
- ❖ Agir sur la connaissance du réseau qu'ont les professionnel-les (répertoire)
- ❖ Améliorer la circulation de l'information entre professionnel-les intervenant sur une même situation
- ❖ Encourager la mise en réseau des professionnel-les intervenant sur une situation donnée, en y intégrant quand cela est possible les familles
- ❖ Sensibilisation des professionnel-les sur les enjeux et les potentiels apports de la proche-aidance, notamment familiale (de la méfiance à la valorisation des ressources)

6. Soutien à la parentalité

Propositions :

- ❖ Formation continue et quasi obligatoire sur la parentalité pour les parents
- ❖ Offrir des espaces de répit aux parents et/ou des services de baby-sitting
- ❖ Développer plus de places en crèche pour permettre aux parents qui ont un enfant souffrant de troubles psychologiques de suivre des séances/rencontres sur le sujet
- ❖ Développer des espaces d'écoute et de partage pour les parents